
Analyse thématique et analyse séquentielle

1.1. Analyse thématique transversale

Afin d'effectuer une étude comparative des entretiens, nous avons procédé à l'analyse thématique transversale du corpus. Cette étude porte sur les thèmes abordés par les locuteurs car nous considérons que la production discursive spontanée des enquêtés peut être significative et révélatrice des représentations de chaque individu interrogé.

Chaque entretien du corpus débutait par une consigne ou une présentation générale de l'étude. C'est à partir de cette première étape que les locuteurs interrogés étaient invités à s'exprimer sur le sujet présenté. Chacun d'entre eux était libre de choisir les thèmes et les sous-thèmes qui constitueraient son discours, ainsi que l'ordre d'apparition de ces thèmes. Après avoir parcouru l'ensemble du corpus, nous avons relevé, classé et hiérarchisé les thèmes abordés spontanément par les locuteurs (*cf.* document 1). Dans les chapitres suivants, nous proposons un exposé et une analyse des principaux thèmes dont ont parlé les locuteurs, ceux qu'ils ont choisi de traiter sans notre intervention préalable.

1.1.1. La guerre d'Algérie

Le thème de la guerre d'Algérie est présent dans tous les entretiens. Ce thème regroupe le plus grand nombre d'occurrences thématiques évoquées par les locuteurs : 32 sur 226 soit environ 14% du nombre total. Nous considérons que les thèmes du traumatisme, du départ d'Algérie et de l'arrivée en France constituent des sous thèmes de la guerre, car ils sont les conséquences directes du conflit. L'ensemble de ces sous-thèmes et du thème principal totalise 49 occurrences, soit 21,7% des occurrences totales.

Avant de présenter les résultats obtenus, nous avons analysé une singularité du corpus : les entretiens n°1 et n°3 ont pour locuteurs les mêmes enquêtés, seuls le thème de l'interaction ainsi que les conditions d'enregistrement diffèrent. Dans l'entretien n°1, où l'ensemble des thèmes relatifs à l'histoire des Pieds-noirs est traité, les locuteurs savent qu'ils sont enregistrés : au début de l'entretien, nous leur avons présenté l'appareil enregistreur puis nous l'avons mis en marche et posé au centre de la table. En revanche, dans l'entretien n°3, les locuteurs pensent que l'interview est terminée, car nous le leur avons signalé à la fin de l'entretien n°1 (l 1048). Cependant, lorsque nous avons arrêté l'enregistrement, la locutrice, qui ne s'était quasiment pas exprimée lors du premier entretien, a commencé à évoquer certains aspects de son histoire personnelle. Nous avons alors de nouveau mis en marche l'enregistreur sans l'en avertir, afin de recueillir des informations qui n'auraient certainement pas été fournies si la locutrice avait eu conscience d'être toujours enregistrée. L'échange ainsi obtenu contient essentiellement des anecdotes et des points de vue concernant la guerre d'Algérie (*cf.* document 2). Le départ d'Algérie et l'arrivée en France sont deux thèmes très largement abordés dans cet entretien, mais nous les avons adjoints à celui de la guerre d'Algérie. Nous pouvons donc affirmer que la présence quasi exclusive de ce thème dans l'entretien n°3 traduit la liberté d'expression que s'octroient les locuteurs, en particulier la locutrice dont le pourcentage de tours de parole était inférieur lors de l'entretien n°1 (*cf.* document 3). Nous supposons que la présence de l'appareil enregistreur représentait un obstacle pour elle, au-delà de la timidité ou de l'appréhension. Face aux résultats fournis par l'analyse thématique quantitative, nous pouvons émettre l'hypothèse que, pour cette locutrice, l'histoire des Pieds-noirs est principalement caractérisée par la guerre d'Algérie. De plus, nous supposons que cette enquête a permis à la locutrice de s'exprimer sur un sujet qu'elle n'évoque jamais, ou bien qu'elle n'a pas l'occasion de partager. Cette hypothèse permet d'expliquer le nombre important de prises de parole lors de l'entretien n°3, ainsi que l'émotion et les vives réactions qu'a suscité l'enquête. Trois éléments confirment notre

hypothèse : tout d'abord, la locutrice avoue ne pas avoir trouvé le sommeil la veille ; puis elle n'a pu contenir ses larmes lors de l'échange ; enfin, ses propos véhéments et empreints d'une extrême subjectivité sont le reflet de ce qu'elle ressent et, probablement, refoule depuis 1962.

J : moi aussi ça a été difficile: hier soir j'essayais de me rappeler [...] vous savez toute la nuit pas la nuit mais: si vous saviez comme mon cerveau il a: tourné+ il était en ébullition↓+ [...] parce que j'essayais je voulais me rappeler ce que j'avais occulté aussi↓+ ça m'a rendue malade hein↑ je serais pas venue ici↓ si j'avais pas été avec lui↓ je savais qu'il pouvait parler moi j'aurais pas pu parler↓+[...] elle peut pas se refermer et encore moins ici avec eux [...] d'être mélangée avec eux+ ça je supporte pas (entretien n° 1, l 100-103 ; 92-96 ; 173)

Dans cet extrait, nous pouvons constater que l'état moral et psychologique de la locutrice est particulièrement perturbé par l'enquête. L'enquêtée avoue même que, sans la présence de son mari, elle est incapable de parler de son expérience en tant que rapatriée. Lors de l'entretien, celui-ci affirme ne pas vouloir faire resurgir de souvenirs douloureux, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la locutrice n'a jamais l'occasion de parler de son histoire personnelle.

Dans l'entretien n°5, nous remarquons que le thème de la guerre d'Algérie est abordé sept fois par le locuteur, ce qui représente le principal thème de l'interaction. Ce phénomène peut s'expliquer par l'expérience professionnelle de l'interviewé. En effet, celui-ci est un ancien policier qui a combattu durant la guerre d'Algérie : il était à la tête d'une troupe de soldats et a participé à de nombreuses opérations militaires.

Si l'on compare les entretiens n°3 et n°5, nous constatons que le thème de la guerre est central pour les locuteurs. En revanche, chacun en parle de manière différente, en fonction de son expérience, de son état psychologique et selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. En effet, dans l'entretien n°3, c'est une femme qui s'exprime, civile et mère de famille au moment du rapatriement. En ce qui concerne le locuteur de l'entretien n°5, il s'agit d'un soldat engagé, d'un homme célibataire lorsqu'il a quitté l'Algérie. Ces facteurs sont déterminants pour la construction identitaire car ils correspondent à des éléments constitutifs de l'identité : le sexe, la situation matrimoniale et la profession. A ces facteurs s'ajoute le caractère de chaque sujet, qui peut influencer sur l'identité individuelle. De nouveau, nous

constatons une différence considérable entre les locuteurs des entretiens n°3 et n°5 : alors que la locutrice de l'entretien n°3 reconnaît qu'elle est toujours très sensible lorsqu'elle évoque ce sujet, le locuteur de l'entretien n°5 affirme ne pas être traumatisé par les événements vécus, justifiant cet état d'esprit par son jeune âge au moment où la guerre a éclaté.

R : je suis pas traumatisé [...] la génération qui qui qui est morte maintenant [...] c'est pas du tout la même chose+ leur leur leur vécu à eux et notre vécu à nous n'est pas le même [...] ils ont essayé de lutter mais: ils comparaient toujours nous là-bas c'était ça nous là-bas c'était ça nous là-bas c'était ça (entretien n°5, l 449 ; 32-37 ; 485-486)

Selon la théorie de cet enquêté, les jeunes Français d'Algérie rapatriés, c'est-à-dire ceux qui étaient en mesure de retrouver un travail et de reconstruire leur vie en métropole, n'ont pas souffert du déracinement (il se cite comme exemple), alors que les Pieds-noirs plus âgés n'ont pas surmonter ce traumatisme. Cette génération ayant totalement disparu, nous ne pouvons vérifier cette théorie.

En procédant à une analyse comparative, nous constatons que la locutrice de l'entretien n°2 n'aborde qu'une seule fois le thème de la guerre d'Algérie, alors que les autres locuteurs en parlent davantage. En ce qui concerne cette locutrice, l'entretien retranscrit est un second rendez-vous au cours duquel l'enquêtée pouvait revenir sur des sujets qu'elle souhaitait développer, enrichir ou corriger. Même si le thème de la guerre d'Algérie avait été traité lors du premier entretien, elle avait la possibilité d'en reparler, d'apporter des informations, des points de vue ou des anecdotes supplémentaires ; cependant, elle ne l'a évoqué qu'une seule fois, alors que ses voyages en Algérie ont été très longuement relatés (six occurrences). Notre analyse propositionnelle confirmera l'importance que porte cette locutrice à ses retours en Algérie. Toutefois, nous pouvons émettre deux hypothèses pour expliquer ce nombre d'occurrences très faible. Tout d'abord, la locutrice vivait dans une région assez éloignée des combats et des attentats, ce qui suppose qu'elle n'a pas subi ce que d'autres Pieds-noirs ont vécu. Par conséquent, la guerre d'Algérie et ses conséquences ne revêtent pas la même importance ni la même signification pour elle. La seconde hypothèse concerne sa situation socioprofessionnelle ; en effet, cette locutrice était l'épouse d'un chef d'exploitation français natif de Lyon, qui fut attiré par l'Algérie, et qui s'est installé dans l'ancienne colonie française à l'âge adulte pour y faire fortune. Avant même que les premiers attentats ne soient

perpétrés sur le sol de l'Algérie (en 1954), cette locutrice et son mari avaient acheté une maison en France, une sorte de pied-à-terre de sécurité. Ce n'est qu'en 1963, un an après le rapatriement massif des Français d'Algérie, que la locutrice et sa famille se sont installées en France et se sont réfugiées dans leur maison métropolitaine, après que le mari ait constaté que l'Algérie ne serait plus son eldorado. Les circonstances mêmes de leur arrivée en France font de cette famille pied-noir un cas très particulier et isolé car la majorité des rapatriés d'Algérie n'avait aucun lieu d'hébergement, aucune belle-famille métropolitaine et avaient perdu l'emploi qu'ils occupaient en Algérie. Ces deux éléments peuvent donc constituer une explication au nombre si peu élevé d'occurrences thématiques concernant la guerre d'Algérie pour l'entretien n°2.

Le locuteur de l'entretien n°4 associe directement la guerre d'Algérie au traumatisme que celle-ci a engendré chez lui. Tout comme le locuteur de l'entretien n°5, cet enquêté a combattu durant le conflit, mais leurs expériences sont très différentes. En effet, alors que le locuteur de l'entretien n°5 ne laisse paraître aucun signe de traumatisme, le locuteur de l'entretien n°4 conserve des blessures morales de cette guerre, que nous retrouvons dans son discours.

A : moi les événements qui m'ont marqué le plus c'est la guerre d'Algérie c'est le service militaire [...] toujours sur le qui-vive+ avec le commerce toujours peur des grenades à tout-va↓+ [...] on a jeté une grenade un soir j'avais de la chance qui a pas explosé avec les clients au fond de la salle mais tout ça on:+ c'est pénible+ y a le contact avec les voisins le fusil les sacs de sable+ il faut le vivre↓+ il faut le vivre↓+ [...] moi j'ai tenu huit ans en période de guerre constamment pendant huit ans le soir le matin le soir le matin le commerce tout le jour monter la garde à l'armée c'était vraiment pendant sept ans euh: le calvaire quoi le calvaire (entretien n°4, l 30-31 ; 36 ; 467-470 ; 592-594)

Ce locuteur a évoqué le thème de la guerre à six reprises ; il s'agit du thème le plus souvent abordé spontanément au cours d'un entretien. Les exemples que nous venons de citer démontrent que cet enquêté a subi la guerre d'Algérie, car il a été contraint de participer aux combats dans le cadre de son service militaire, alors qu'il était commerçant. Le locuteur de l'entretien n°5, quant à lui, s'était volontairement engagé dans le conflit, étant donné qu'il était agent de police. Les différentes professions de ces enquêtés peuvent expliquer l'opposition de leurs discours : le contenu discursif de l'entretien n°4 est majoritairement constitué de références à son état psychologique, aux émotions qu'il a ressenties au moment où les événements se sont produits.

En revanche, le locuteur de l'entretien n°5 se contente de relater les faits, d'apporter son témoignage sans y joindre d'indications sur ce qu'il ressent ou ce qu'il pense. Au cours de l'entretien, celui-ci évoque un épisode particulièrement pénible, celui de la découverte de deux corps mutilés. Cependant, cet événement ne semble pas l'avoir bouleversé.

R : des trucs comme ça moi j'en ai vu:+ mais ça m'a moins marqué peut-être si tu veux parce que c'était dans le cadre de mon travail ou autre (entretien n°5, l 391-392)

Cet exemple confirme l'hypothèse selon laquelle les conditions socioprofessionnelles constituent un élément fondamental dans les représentations des individus. Nous pouvons constater que le commerçant, qui n'était pas conditionné, n'a pas vécu les événements comme le policier qui, lui, y était préparé psychologiquement.

Le locuteur de l'entretien n°6, qui est également un commerçant, a évoqué le thème de la guerre à quatre reprises. Contrairement au locuteur de l'entretien n°4, avec lequel il partage la même profession, il ne semble pas avoir été traumatisé par la guerre d'Algérie. Cet enquêté évoque les événements vécus avec beaucoup moins d'objectivité et de recul que le locuteur de l'entretien n°5, en particulier lorsqu'il parle des attentats auxquels il a survécu.

M : y a des trucs que je leur pardonne pas↓+ par exemple moi: j'ai été attenté trois fois↓+ ils m'ont mis le calibre là le coup il est pas parti+ bon ça c'est: c'est des souvenirs euh: des des bon après on a été mitraillés moi avec mes enfants dans la voiture j'ai eu vingt-deux impacts dans la voiture elle est trouée de part en part on a rien eu+ (entretien n°6, l 313-316)

Même si ce locuteur n'exprime pas sa douleur comme le locuteur de l'entretien n°4, son discours traduit un profond sentiment d'injustice chez cet enquêté.

M : les départs c'est comme tous↓ on a cru on a cru à:++ on croyait que ça allait se passer comme ça et puis: moi je suis resté après l'Indépendance et après l'Indépendance ça a été très dur+ ça a été très dur après l'Indépendance parce que:++ bon nous: sans arrêt on nous convoquait euh: [...] nous on était que: on restait là:+ + on était à la merci quoi++ [...] quand on est arrivés on a dû sortir tous les papiers tout marquer comme si on était des étrangers hein↑+ comme si on était des hors-la-loi↓+ [...] mais on nous a considérés tous pareil (entretien n°6, l 145-149 ; 255-258)

Le récit de certains événements anecdotiques est accompagné d'un jugement porté soit sur les responsables du conflit, soit sur le gouvernement français, fortement critiqué.

M : mais là les Juifs ils sont tous morts à Dachau ben le: le gouvernement français il dit que c'est: c'est de leur faute+ c'est la faute au gouvernement français↓+ et là il pourra dire que c'est de leur faute↓ [...] j'ai un copain moi qui est mort là de: de: d'Oranie son père et sa mère il sait même pas où c'est qu'ils sont↓++ [...] comme ça c'est pas normal aussi↓+ c'est pas normal↓ que tous les disparus++ c'est pas normal↓ non↓++ surtout pour des Français parce que les Pieds-noirs sont quand même des Français (entretien n°6, l 867-869 ; 643-649)

Comme l'illustrent ces exemples, ce locuteur, qui a assisté à des scènes aussi pénibles que les autres Pieds-noirs interrogés, évoque cette période de sa vie de manière très personnelle, ce qui implique une différence considérable entre les discours de locuteurs ayant vécu les mêmes événements.

Les locuteurs des entretiens n° 5 et n°7 ont un point commun non négligeable : tous deux ont participé volontairement à la guerre d'Algérie, le premier en tant que policier et le second en tant que militant pour l'OAS. Cette particularité est l'unique similitude entre les deux hommes. En effet, l'un est originaire de Tiaret, un petit village du sud de l'Algérie, l'autre est né à Oran, l'une des trois principales villes de l'ancienne colonie ; l'un était célibataire au moment du rapatriement, l'autre était marié et père de famille ; l'un était fonctionnaire de police, l'autre dirigeait un garage automobile. Malgré toutes ces divergences, les discours des deux enquêtés présentent des similarités lorsqu'ils évoquent le thème de la guerre. En effet, chacun relate les faits avec détachement, se contentant de narrer les événements sans s'attarder sur des considérations psychologiques.

J : et quand ils m'ont embarqué et ça a été le jour même de l'Indépendance euh: j'ai vu des choses: incroyables+ des: des petits vieux qu'ils arrivaient pas à marcher et les les balancer par-dessus les rambardes où y avait+ en bas y avait une route et: ils éclataient quoi et: ils rentraient dans les appartements: et: celui qui restait là il: il avait la tête coupée quoi↓+ (entretien n°6, l 232-237)

Comme nous pouvons le constater, les Pieds-noirs interrogés parlent de leur expérience de la guerre d'Algérie de diverses manières, alors que les événements ont été identiques pour tous les rapatriés. Des facteurs tels que le caractère, la situation personnelle ou professionnelle, sont autant d'éléments fondamentaux dans la différenciation d'individus appartenant à la même communauté.

1.1.2. Relations avec les Arabes en Algérie

Le second thème le plus souvent abordé par les personnes interrogées est celui de leur relation avec les Arabes en Algérie : 27 occurrences, soit environ 12% du nombre total d'occurrences thématiques. En observant le document 2, nous remarquons que ce thème apparaît dans l'ensemble des entretiens, à l'exception de l'entretien n°3 qui, comme nous l'avons précisé plus haut, concerne essentiellement la guerre d'Algérie.

Si l'on considère l'ensemble du corpus, c'est le locuteur de l'entretien n°6 qui en parle le plus (6 occurrences), suivi des locuteurs des entretiens n°1 et n°4 (5 occurrences) puis des locuteurs des entretiens n°2 et n°5 (4 occurrences). En revanche, le locuteur de l'entretien n°7 parle moins de sa relation avec les Arabes en Algérie.

Parmi les locuteurs qui s'expriment longuement à ce sujet, certains affirment ne pas avoir constaté de différences entre les deux communautés, alors que d'autres témoignent de la hiérarchie des rapports entre les habitants de l'ancienne colonie. Pour illustrer ce constat, nous avons relevé des exemples dans les entretiens n°1 et n°6.

C : la vie en Algérie c'est sûr que c'était une vie essentiellement pied-noir++ moi quand je me souviens de ma vie en Algérie je me souviens pas de ma vie avec les Arabes++ moi c'est c'est une vie entre Pieds-noirs+ les Arabes nous on était on était on vivait c'est vrai que on était avec les Arabes+ mais les Arabes ils étaient à côté ils étaient pas avec nous (entretien n°1, l 117-121)

Le locuteur de l'entretien n°6 présente les relations entre Pieds-noirs et Arabes sous un angle très différent de celui du locuteur précédent.

M : moi j'habitais au milieu par exemple au milieu de: des Arabes là autour de moi y avait que des familles arabes+ on entretenait de bonnes relations mais eux ils venaient pas manger chez moi et moi j'allais pas manger chez eux↓+ [...] on vivait en bonne communauté+ mais sans se fréquenter (entretien n°6, l 160-166)

Le discours de ce locuteur est paradoxal : alors qu'il affirme ne pas avoir fréquenté les Arabes en Algérie, il témoigne néanmoins de ses rapports amicaux avec eux.

M : j'avais des amis j'en ai toujours d'ailleurs hein↑++ moi je les considérais: j'ai j'ai toujours vécu avec eux alors++ je les considérais comme euh: comme des amis je les respectais je veux dire y a des gens que je respectais que je voyais [...] parce que: même même avec les Arabes on était sociables on se rendait des services et tout hein↑ [...] y avait pas d'animosité y avait rien du tout [...] mais seulement ils nous respectaient on les respectait (entretien n°6, l 168-170 ; l 667-668)

Pour ce locuteur, la population autochtone occupait une place fondamentale dans son univers social, les rapports entre lui et les membres de la communauté arabe étaient cordiaux et respectueux. Dans cet exemple, nous voyons apparaître la dualité caractéristique de l'identité pied-noir : les Pieds-noirs étaient différents des Arabes aux niveaux social, politique, administratif, culturel et professionnel, mais ils cohabitaient aisément avec eux. C'est pourquoi il n'était pas rare que certaines amitiés voient le jour entre deux membres de ces communautés. Le discours de ce locuteur résume la déchirure des Pieds-noirs : ils ont dû quitter un pays qu'ils considéraient comme le leur, en étant également séparés d'une communauté, certes différente, mais avec laquelle ils avaient grandi.

Quant aux locuteurs des entretiens n°4 et n°5, ils partagent le même point de vue concernant leur relation avec les Arabes en Algérie. Tous deux ont grandi au sein de la population musulmane, ce qui a façonné de manière considérable leur identité.

R : [...] donc on a été euh: immergés au milieu des: des Algériens qu'on appelait les Arabes là-bas on les appelait les Arabes ils étaient français hein↑+ euh: à l'époque ils étaient français↓+ comme nous↓ ils votaient: et tout [...] moi je suis allé au lycée avec quantité de garçons et de filles euh arabes euh: avec qui j'étais lié d'amitié [...] et donc mon lien c'est c'est: plus jeune je faisais pas la différence entre un Arabe un Juif et un:+ les jeunes+ pas les aînés↓++ [...] ce qui fait que pour moi la la vie en Algérie non j'en ai un excellent souvenir de ma vie en Algérie euh: les relations avec les Arabes étaient excellentes (entretien n°5, l 62-681 ; 129-133)

Le locuteur de l'entretien n°4 avait, quant à lui, une relation particulière avec les autochtones.

A : c'est une Arabe qui a accouché maman c'est une Arabe qui m'a mis au monde c'est une Mauresque qui m'a donné le tétou parce que ma mère n'avait pas le temps j'ai taité une Mauresque↓ j'ai eu du bon lait c'est peut-être pour ça [...] nous on allait à la mosquée avec les Juifs et tout↓ y avait une fraternité qu'on a plus du tout [...] j'allais au milieu d'eux je jouais avec eux: [...] moi j'ai vécu au milieu d'eux les Juifs les Arabes+ moi pour moi un Juif c'est un Juif c'est un mec comme moi hein↑ un être humain c'est tout hein↑ (entretien n°4, l 380-386 ; l 422-428)

Les exemples que nous venons de citer démontrent que l'environnement familial et les conditions dans lesquelles les locuteurs ont vécu, en particulier dans leur enfance, sont des éléments fondamentaux dans la construction des représentations sociales, et donc dans la construction identitaire de chaque individu.

L'étude thématique comparative met en valeur d'importantes disparités dans les perceptions et les représentations sociales d'individus appartenant à la même communauté. Ceci permet de confirmer partiellement l'une de nos hypothèses de départ concernant l'existence de plusieurs identités pour un même individu. En effet, en raison de leur patrimoine culturel et historique, les Pieds-noirs font partie d'une communauté singulière que se différencie de celle des autochtones d'Algérie comme de celle des Français de métropole. Cependant, des divergences fondamentales existent au sein de cette communauté. Certains critères jouent un rôle prépondérant dans cette diversification. Parmi ces critères, l'origine géographique des sujets est décisive pour les représentations sociales. Ainsi, comme le montre le corpus, un Pied-noir originaire d'Oran, où les ethnies étaient séparées et placées dans des quartiers distincts, ne considère pas la communauté arabe comme appartenant à son univers. Les locuteurs de l'entretien n°1 ont vécu à Arzeuw, près d'Oran, le locuteur de l'entretien n°7 est né à Oran même.

C : ils étaient pas au milieu de nous on avait ils vivaient avec nous mais c'est c'était surtout à côté de nous++ [...] des fois quand je réfléchis je je vois ma vie avec qu'avec des Français ++ je vois pas ma vie avec des Arabes++ les Arabes faisaient partie de mon environnement+ hein mais ils étaient ailleurs [...] depuis la naissance jusqu'à ce qu'on parte on a toujours vécu dans une société où l'Arabe il était il était à côté+ moi à Arzeuw puisque je suis natif d'Arzeuw moi y avait je crois huit mille habitants si je me rappelle bien+ les les deux ou trois mille Arabes qu'y avait ils étaient à la Guetna++ à Oran y avait trois quatre mille habitants les villages ils étaient au village nègre [...] comme à Alger la Casbah c'était le quartier arabe+ et pratiquement dans la la la majeure partie de l'Afrique du Nord dans dans les villes y avait la ville française+ et le quartier arabe (entretien n°1, 129-133 ; 1275-280 / 29-297)

J : on se fréquentait pas beaucoup hein↑ [...] ils avaient un autre: un autre mode de vie que nous↓+ ils étaient pas: mais chacun de son côté (entretien n°7, 1273 / 279-280)

Ces locuteurs témoignent de la hiérarchie présente dans l'ancienne colonie, au sommet de laquelle se trouvaient une grande partie des Français d'Algérie.

Dans notre corpus, d'autres locuteurs nous informent que les Arabes font partie intégrante de leur enfance, de leur vie en Algérie, et n'hésitent pas à revendiquer leur complicité avec eux. Les locuteurs des entretiens n° 2, n°4 et n°5 ont vécu dans des villages algériens, ils ont donc cohabité avec les Arabes, ce qui a engendré une perception différente de celle qu'avaient les Pieds-noirs originaires des grandes villes.

C : nous on a vécu+ toujours avec des Arabes↓ [...] ma grand-mère avait une propriété+ dès que ma mère s'est mariée+ elle a tout de suite re-essayé de refaire+ euh avec avec les Arabes comme elle était chez sa mère+ une famille↓+ [...] mais ça c'est ça c'est exceptionnel↓+ ça c'est ex/ ce rapport de famille+ euh proche+ euh: vivant en osmose hein↑ (entretien n°2, l 177-182)

Le locuteur de l'entretien n°5, tout comme la locutrice de l'entretien n°2, a conscience que sa relation avec les Arabes en Algérie n'était pas commune à tous les Pieds-noirs. Il vivait à Tiaret, une ville dominée numériquement par la population arabe.

R : nos relations avec les Arabes nous euh n'étaient pas du tout les mêmes que celles que pouvait avoir ton père↓+ qui était dans une ville euh: où y avait une grande majorité d'Européens (entretien n°5, l 73-76)

Selon lui, il en est de même pour la guerre qui n'a pas eu les mêmes répercussions sur tous les Français d'Algérie.

R : les gens de la ville ont pas vécu les événements de la même manière que nous ++ qui habitons à la campagne↓+ et puis ils avaient pas les mêmes relations avec les: les: les Arabes (entretien n°5, l 349-351)

En ce qui concerne l'entente qui régnait entre sa famille et les familles arabes du même village, ce locuteur l'attribue à la promiscuité et à l'environnement social qui ont favorisé les relations privilégiées qu'ils entretenaient.

R : moi j'habitais dans un: une maison avec une cour+ on était les seuls Européens y avait trois familles arabes donc on vivait à côté et puis euh: dans une des familles le jeune il allait à l'école avec moi etc.+ je lui aurais donné: tout je pense qu'il m'aurait jamais fait de mal (entretien n°5, l 357-360)

Dans l'entretien n°4, c'est l'épouse du locuteur qui propose une explication pour justifier la différence de relations que les Pieds-noirs entretiennent avec les Arabes. En effet, alors que certains avaient des rapports dominant/dominé (comme nous le voyons dans l'entretien n°1), d'autres considéraient les autochtones comme des proches de leur famille. Sa théorie rejoint celle du locuteur de l'entretien n°5, précédemment cité.

A : moi je pense qu'il y a une différence au niveau des: des rapatriés une différence entre ceux qui ont vécu dans des petits villages comme mon mari des rapports très très étroits avec euh: la population indigène et ceux qui vivaient dans les villes Alger tout ça où vraiment c'était la ville il y avait les quartiers [...] c'était un petit village c'est pour ça qu'il était si attaché il vivait vraiment au milieu d'eux (Entretien n°4, l 617-621 / 630-631)

Ce point de vue est d'ailleurs confirmé par le locuteur lui-même.

A : c'est vrai c'est vrai nous on était une famille c'était différent (entretien n°4, l 622-623)

Le thème concernant la relation entre les Pieds-noirs et les Arabes est un indicateur fondamental de la diversité d'identités pieds-noirs. Il permet de démontrer que, derrière une identité collective, se trouve une multitude d'identités aussi singulières que personnelles.

1.1.3. Relations avec les Arabes en France

En ce qui concerne la relation qu'entretiennent les Pieds-noirs interrogés avec les Arabes en France, même si ce thème est moins présent que le précédent, il a été abordé spontanément treize fois par les locuteurs du corpus. Néanmoins, nous relativisons ce chiffre en raison de la distribution des occurrences. En effet, le locuteur de l'entretien n°4 présente une particularité car il évoque sa relation avec les Arabes en France à dix reprises. Les autres locuteurs n'en parlent pas ou peu, ce qui ne nous permet pas de considérer ce thème comme pertinent pour cette étude comparative. Cependant, nous pouvons exploiter ces statistiques pour établir une comparaison entre les relations que les Pieds-noirs entretenaient avec les Arabes en Algérie et celle qu'ils entretiennent avec eux en France: la relation avec les Arabes en Algérie paraît plus importante et donc davantage digne d'intérêt que la relation avec les Arabes en France. Nous supposons que les changements de situations politique, géographique et historique ne sont pas étrangers à ce phénomène. En effet, l'Algérie était une colonie française dont les Arabes étaient les premiers occupants et dans laquelle ils étaient numériquement majoritaires ; ce n'est pas le cas en France hexagonale: les Pieds-noirs, qui se considéraient chez eux en Algérie (il s'agit de leur terre natale, colonisée par leurs aïeux), estiment que la France est également leur pays d'origine. Si la présence arabe était acceptée en Algérie, elle est à peine tolérée en France pour certains enquêtés, et parfois inacceptable. Parmi les différentes causes de cette attitude, la principale semble trouver sa genèse au moment où la guerre a éclaté en Algérie. Ainsi, une partie des Pieds-noirs considère que les Arabes les ont chassés de leur pays (celui que les colons avaient construit) et que, par conséquent, il n'est pas légitime que cette population vienne s'installer en France, qui doit, selon eux, appartenir exclusivement aux Français.

A ce stade de l'analyse, il est impossible d'évoquer le thème de la relation entre les Pieds-noirs et les Arabes sans aborder la notion de racisme. Avant d'analyser ce phénomène dans l'ensemble du corpus, nous en présentons la définition proposée par le Robert :

Théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres [...] Attitude inégalitaire d'hostilité à l'égard d'un groupe ethnique. Ensemble de réactions qui, consciemment ou non, s'accordent avec cette théorie. (1985 : 994, tome 7)

Cette notion a été évoquée par certains locuteurs du corpus. Même si nous avons souvent formulé le terme, cette démarche n'avait pour fonction que de nommer un comportement précédemment décrit par les locuteurs eux-mêmes. Cependant, certains d'entre eux, comme les locuteurs de l'entretien n°1, parlent sans retenue de leur opinion concernant les Arabes en Algérie.

C : [...] c'est pour ça que j'ai toujours dit qu'on avait été une société raciste mais on ignorait qu'on était racistes++ moi je je moi je je j'ai appris j'ai su que j'étais raciste quand je suis arrivé en France [...] c'est après après réflexion que je me suis rendu compte que+ qu'on était des racistes innocents [...] moi je je reconnais que je suis quand même++ instinctivement raciste mais je voudrais pas l'être+ parce que humainement+ intelligemment c'est c'est pas c'est pas raisonnable++ mais instinctivement je le suis y a pas de doute (entretien n°1, l 132-140 ; 256-260)

J : je croyais pas être raciste mais je le suis (entretien n°1, l 173-174)

Le locuteur de l'entretien n°6 avoue de façon moins véhémement, et après réflexion, que les Pieds-noirs font preuve de racisme envers les Arabes.

M : non racistes pas tellement racistes [...] si ils sont un peu: racistes [...] si on donnait à choisir entre: un Français et un Arabe je crois que: ça reste français↓++ [...] moi on me dit que je suis raciste bon: euh:+ peut-être je suis raciste:+ si si on me dit tu aimes mieux un Arabe qu'un Français moi je préfère un Français bien sûr (entretien n°6, l622 ; 628-635)

Même si son discours est plus pondéré que celui des locuteurs de l'entretien n°1, leurs idéologies se rejoignent.

Nous pouvons associer le racisme au sentiment de supériorité que présente MEAD :

Le sentiment de supériorité grandit quand il relève d'un soi qui s'identifie au groupe.
Il s'aggrave dans le patriotisme [...] Il semble alors parfaitement légitime d'affirmer

la supériorité de la nation dont on fait partie par rapport aux autres, de rabaisser la conduite des autres pays pour ennoblir celle du nôtre [...] On explique généralement le sentiment de supériorité du groupe par son organisation même. Les groupes ont survécu par le passé dans la mesure où ils étaient soudés contre un ennemi commun. Ils se seraient perpétués parce qu'ils ont agi dans l'unité contre cet ennemi commun, en vertu du principe de la survie des plus aptes. (2006 : 266-267)

Si l'on considère les relations que les Français d'Algérie entretenaient avec les autochtones sous cet angle, nous comprenons pourquoi certains d'entre eux avaient une attitude que nous pouvons qualifier de raciste, sans que cela ne les choque ou ne leur paraisse anormal.

Les différences que nous avons pu constater dans les représentations des locuteurs constituent un élément essentiel dans l'étude de l'identité pied-noir. En effet, comme nous l'avons analysé, les différentes origines géographiques, les modes d'éducation ainsi que le milieu socioprofessionnel dans lesquels ont évolué les locuteurs pieds-noirs ont façonné leurs représentations, marquant ainsi une diversification importante. Ceci nous permet d'affirmer, une fois de plus, qu'il existe bien plusieurs identités pieds-noirs : la première, que nous avons nommée *macro-identité* englobe les Pieds-noirs dans leur histoire commune, c'est-à-dire l'histoire d'une communauté dont les aïeux ont colonisé l'Algérie et qui ont vécu le rapatriement en France autour de 1962 ; la seconde, que nous avons définie sous le terme de *micro-identité* concerne ce qui permet de différencier un Pied-noir d'un autre en fonction de sa ville ou de son village d'origine ainsi que de sa situation personnelle, familiale et professionnelle au moment du rapatriement. Ce sont ces *micro-identités* qui engendrent les points de vue divergents, parfois contradictoires, des locuteurs pieds-noirs concernant leur histoire.

1.1.4. Relations avec les Français en France

Le quatrième thème comportant le plus grand nombre d'occurrences est celui de la relation que les Pieds-noirs ont entretenue et entretiennent avec les Français de métropole : 13 occurrences, soit près de 6% du nombre total.

Le locuteur de l'entretien n°4 présente une particularité par rapport aux autres: son point de vue concernant l'Algérie et la population musulmane est contraire à celui de sa famille, plus précisément à celui de sa sœur et de son beau-frère, tous deux pieds-noirs. Cet élément est déterminant pour l'étude de ce thème, car il permet d'expliquer le nombre élevé d'occurrences thématiques (5) concernant la comparaison avec les Français métropolitains. Ce locuteur expose un point de vue très critique et particulièrement virulent à l'égard des métropolitains.

A : les Français ils sont plus bons à rien↓ (entretien n°4, l 227)

[...] nous Français c'est les vacances les RTT la caravane les RTT les vacances quoi↓ (entretien n°4, l 232)

[...] le Français lui il a tout à ses pieds il a tout+ aucun devoir il a:++ y a plus rien vous regardez autour de vous: ah pour lui je suis-je reste à 35 heures je vais pouvoir me balader avec ma femme↓ un minimum de temps de travail↓+ on devrait serrer les robinets arrêter tout ce travail et: les mettre au boulot+ (entretien n°4, l 246-249)

[...] le Français il veut être patron avant d'être employé+ moi j'ai un neveu là il se gagne un argent fou qu'est-ce qu'il a fait dans sa vie↑ rien↓ il nous dresse encore [...] lui il veut patron employé↓ voilà↓ c'est la mentalité française↓+ et un pur français hein↑(entretien n°4, l 307-310)

Grâce à ces exemples, nous pouvons constater que ce locuteur a une opinion négative et dévalorisante des métropolitains, qu'il considère comme des personnes paresseuses et méprisantes. Nous supposons que ce point de vue a été engendré par les conditions pénibles dans lesquelles cet enquêté a été accueilli à son arrivée en France, ainsi que par les difficultés qu'il a dû surmonter pour s'intégrer.

Il en est tout autrement du locuteur de l'entretien n°5, pour qui les Français de métropole avaient raison d'adopter une attitude méfiante à l'égard des Pieds-noirs.

R : dans l'attitude des: des Carpentraciens vis-à-vis des Pieds-noirs euh:+ ils ils ils pensaient qu'on était tous des gens qui avaient un paquet de pognon qui avions exploité les Arabes euh: pour s'enrichir [...] c'est pour ça que je dis moi euh: certains Pieds-noirs ont fait du mal à l'image de marque du Pied-noir (entretien n°5, l 257-259 ; 264-265)

Le point de vue de ce locuteur diverge considérablement de celui du locuteur précédent, alors que lui-même est arrivé en France sans argent, sans travail et sans famille. Son caractère volontaire et optimiste lui a permis de trouver quelques travaux d'appoint, avant de se lancer

dans une carrière d'agent immobilier. Nous pouvons constater, une fois encore, que tous les Pieds-noirs ont une histoire commune, mais qu'ils ne l'ont pas vécue de manière identique.

Le locuteur de l'entretien n°7 rejoint la position de celui de l'entretien n°5. En effet, lorsqu'il évoque ses rapports avec les métropolitains, il affirme qu'il a entretenu de bonnes relations, une fois passé le choc du rapatriement.

J : vous savez maintenant les Français on en parle plus parce que on: on est aussi bien: eux ils sont aussi bien avec nous que: que nous avec eux hein↑↑ et: y en a beaucoup y en a beaucoup de Français qui qu'ils ont pris nos habitudes aussi hein↑ (entretien n°7, l 494-497)

Pour ce locuteur, plus aucune divergence n'existe entre les Français d'Algérie et les métropolitains, chacun s'étant habitué à l'autre et mutuellement apprivoisé. De plus, pour cet enquêté, le signe de l'acceptation des Pieds-noirs par les Français de métropole, est l'échange culturel. En effet, le fait que ces Français aient « pris » leurs habitudes (notamment culinaires) démontre l'intégration réussie des Pieds-noirs au sein de la communauté métropolitaine :

J : mais comme je vous dis ici y a beaucoup de: de Français de de métropolitains qui qui s'habituent à nous qui qui font les mêmes choses que nous+ par exemple on fait une paëlla ou on fait des des sardines grillées ou quoi c'est la première fois qu'ils le voient eh ben ils ils quand ils arrivent là-bas ça leur ça leur plaît ils le font↓ même ils viennent ils me demandent comment je fais ci comment je fais ça↓ (entretien n°7, l 687-692)

L'étude comparative de la relation entre Pieds-noirs et Français métropolitains rejoint celle des autres thèmes et confirme la présence d'une pluralité de représentations et donc d'identités au sein d'une même communauté.

Conclusion partielle

L'analyse thématique comparative permet de mettre en relief les principaux thèmes évoqués par les locuteurs du corpus. Outre le rôle que joue cette classification dans la description de la structure énonciative globale, elle est déterminante pour l'analyse de la construction identitaire. La consigne initiale présentée à chaque enquête offrait la liberté de s'exprimer sans contrainte sur les thèmes sélectionnés par les locuteurs eux-mêmes. Cette démarche supposait que les productions langagières seraient empreintes d'une subjectivité et

d'une partialité significatives et représentatives des idéologies ainsi que des représentations sociales de chaque individu. L'étude des thèmes abordés spontanément par les locuteurs nous a permis de confirmer notre hypothèse concernant la pluralité des identités chez un sujet pied-noir. En effet, nous considérons que les trois thèmes que nous avons relevés (en fonction de leur nombre d'occurrences) sont les éléments fondateurs de l'identité pied-noir. Tout d'abord, la guerre d'Algérie représente un élément caractéristique de cette communauté : c'est à cause de ce conflit que les Français d'Algérie ont dû quitter leur terre natale pour s'installer dans un pays dans lequel ils ne s'étaient, pour la plupart, jamais rendus et auquel, malgré tout, ils appartenaient. Cet événement revêt une importance capitale pour les Pieds-noirs que nous avons interrogés, car il représente l'élément fédérateur, celui qui a produit une unité communautaire qui n'existait pas auparavant. C'est pourquoi le thème de la guerre est le plus souvent évoqué par les locuteurs du corpus.

En ce qui concerne les deux autres thèmes, la relation avec les Arabes (en Algérie et en France) et la relation avec les Français, ils constituent deux autres éléments essentiels de la construction identitaire pied-noir. En effet, la relation avec les Arabes en Algérie renvoie à toute la période de l'enfance et de l'adolescence des locuteurs, qu'ils aient vécu séparés ou immergés au sein de la population arabe. En revanche, leur relation avec les Arabes en France est intrinsèquement liée au drame du rapatriement, attribué majoritairement aux Arabes qui, selon les sujets interrogés, souhaitaient obtenir leur indépendance en sacrifiant la présence française et européenne en Algérie. La relation des Pieds-noirs avec les Français de métropole correspond, quant à elle, à une double identification complexe : une identification à ce qu'ils sont, c'est-à-dire des Français légitimes, et une identification à ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire des Français nés en métropole. Ainsi, les thèmes liés à la relation avec les Arabes et les rapports avec les Français de métropole font partie de l'identité d'un Pied-noir, au même titre que celui de la guerre. La pluralité identitaire d'un Pied-noir trouve son fondement dans la diversité des éléments constitutifs de l'identité. Comme nous avons pu le remarquer, l'origine géographique et la situation socioprofessionnelle structurent la construction identitaire. C'est pourquoi, en procédant à l'analyse thématique transversale de notre corpus, nous pouvons dégager deux conclusions :

- 1) il existe une *macro-identité* pied-noir qui correspond à l'identité de la communauté pied-noir, et plusieurs *micro-identités* déterminées en fonction des origines et du vécu

de chaque individu ; le fait que certains thèmes apparaissent dans le discours d'un locuteur et non d'un autre démontre qu'il existe une réelle différence à l'intérieur d'une même communauté ;

- 2) les thèmes abordés spontanément par les locuteurs traduisent l'importance accordée aux événements ou aux éléments anecdotiques sélectionnés et cités par les locuteurs, ce qui laisse apparaître les représentations sociales des individus, tout en démontrant la représentation de leur propre identité ; le nombre d'occurrences thématiques est un indicateur de pertinence pour le locuteur.

1.2. Analyse séquentielle

Mes entretiens obéissent à un schéma séquentiel identique à celui de la conversation. Il s'organise en trois étapes qui sont la séquence d'ouverture, le corps de l'interaction et la séquence de clôture. Dans son ouvrage consacré aux interactions verbales, KERBRAT-ORECCHIONI décrit les caractéristiques de la séquence.

La séquence peut être définie comme un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique :

- sémantique : on retrouve là le critère thématique qui a été évacué de la définition de l'interaction ;
- pragmatique : [...] les linguistes de l'école de Genève la définissaient par le fait qu'elle correspondait à un seul 'objet transactionnel', c'est-à-dire un seul 'but', ou une seule et même 'tâche' [...]

Selon la nature du contenu de la séquence envisagée, c'est tantôt l'aspect sémantique, tantôt l'aspect pragmatique qui guidera de façon prédominante l'opération de découpage. (1998 : 218-219)

Toutefois, cet auteur reconnaît l'arbitraire du découpage séquentiel.

L'organisation des interactions en séquences est typiquement une organisation floue [...] il n'est donc pas étonnant qu'à ce niveau, l'opération de découpage laisse une large place à l'intuition, et que ses résultats varient, pour un même corpus, d'un descripteur à l'autre (en fonction de l'aspect qu'il décidera de privilégier). (*Ibid.* : 220)

Malgré la subjectivité dominante dans un découpage séquentiel, chaque entretien s'organise autour des trois séquences mentionnées précédemment : ouverture (1) / corps de l'interaction (2) / clôture (3).

L'auteur propose une brève description de ces séquences :

[...] les séquences encadrantes (1) et (3) étant fortement 'ritualisées' – ce qui signifie à la fois qu'elles ont une fonction essentiellement relationnelle et une structure fortement stéréotypée – tandis que les séquences constitutives de (2) ont une organisation beaucoup plus aléatoire et polymorphe. En d'autres termes, le paradigme des échanges possibles est au début de l'interaction relativement restreint, puis il s'élargit considérablement, pour se resserrer à nouveau sur la fin. (1998 : 220)

Dans cette partie de notre analyse, nous allons décrire les séquences d'ouverture et de clôture des entretiens de notre corpus, en procédant à une étude comparative.

1.2.1. Séquence d'ouverture

Chaque séquence comporte une structure particulière, qui s'organise en fonction du but global ainsi que des buts intermédiaires.

En ce qui concerne la séquence d'ouverture, ses fonctions, que l'on regroupe un peu trop commodément sous le terme 'phatique', sont en réalité multiples et diverses : il s'agit à la fois de rendre possible l'échange, et de l'amorcer ; en détaillant un peu les diverses tâches que l'on a à accomplir : assurer l'ouverture du canal, établir le contact physique et psychologique, faire connaissance avec l'autre ou manifester sa reconnaissance de l'autre, 'donner le ton', opérer une première mais décisive 'définition de la situation' – c'est-à-dire que la phase d'ouverture comporte de nombreuses négociations, explicites ou implicites, en ce qui concerne les identités, la relation, le but de la rencontre, son type et son style, et parfois, son existence même. (1998 : 221)

Ainsi, la séquence d'ouverture de nos entretiens a pour objectifs la mise en confiance des enquêtés, notre présentation, celle de notre objet d'étude ainsi que de la consigne initiale. C'est au cours de cette séquence que les locuteurs font connaissance lorsqu'ils ne se connaissaient pas, ce qui est le cas pour les entretiens n°6 et n°7. Les locuteurs de ces deux entretiens nous ont rencontrée sur leur lieu de vacances, ils avaient été contactés par l'un de

nos proches. C'est pourquoi, dès le début de l'échange, une mise au point du contexte de l'interaction fut nécessaire.

E : vous concernant donc mon père m'a dit que vous étiez euh: que vous étiez un Pied-noir d'Alger je crois↑+
c'est ça↑

M : la région d'Alger↓' (entretien n°6, l 1-3)

E : 'je sais pas si mon père vous a: expliqué ce que je faisais↑ oui↑ alors en gros euh: eh bien je fais:

J : oui↑ oui il m'a expliqué
que vous préparez un doctorat (entretien n°7, l 1-4)

Dans les deux entretiens, nous avons dû prendre connaissance des informations qui ont été fournies à l'enquêté, afin de nous assurer que la personne interrogée remplisse les conditions nécessaires pour être en mesure d'apporter les informations dont nous avons besoin. En revanche, en ce qui concerne les entretiens n°1, n°2, n°4 et n°5, nous avons pris directement contact avec les interviewés. Ainsi, pour ces entretiens, il n'était pas nécessaire de s'assurer dès le début de l'échange que les informateurs aient eu connaissance de l'objet de la rencontre. C'est pourquoi les entretiens ont pu commencer directement avec la présentation du déroulement de l'échange puis de l'énoncé de la consigne initiale. En ce qui concerne l'entretien n°1, nous avons fait la connaissance des informateurs à l'occasion d'un repas de famille au cours duquel le thème de la guerre d'Algérie et notre l'étude avaient été évoqués. Un rendez-vous avait été convenu entre les deux parties pour parler de manière formelle de l'expérience personnelle des enquêtés.

E : je vais donc d'abord vous expliquer euh : comment ça va se passer+ euh: bon vous savez pourquoi je suis là (entretien n° 1, l 1-2)

Comme nous l'avons signalé précédemment, l'entretien n°2 est notre second échange avec cette locutrice. Le premier entretien avait eu lieu quelques semaines auparavant, mais un incident technique a provoqué la perte de l'enregistrement ainsi que de la transcription de cet entretien.

E : donc euh voilà je suis: ravie de vous: de vous revoir ça m'a: ça m'avait bien plu+ euh:

C : mais moi aussi

E : donc en fait euh: comme je vous l'ai dit l'autre jour au téléphone lors de notre euh: précédent entretien

C : mm

E : vous m'avez eu beaucoup parlé sur euh: votre histoire euh: votre parcours en Algérie etc. et ce que

C : mm ouais

E : j'aurais aimé approfondir euh comme point c'est eh au niveau de: parce que je travaille sur l'identité des Pieds-noirs et donc euh: j'aimerais bien qu'on puisse approfondir ça c'est-à-dire que vous me donniez un petit peu euh votre point de vue sur la question↓ (entretien n°2, l 11-10)

Cet entretien se déroulant au cours de notre seconde rencontre, il n'était pas nécessaire de rappeler les modalités du déroulement de l'échange. Un bref rappel de l'objet d'étude ainsi qu'une nouvelle consigne (l'approfondissement) ont permis de lancer l'interaction. Nous avons choisi de re-contacter cette locutrice car, lors du précédent entretien, elle avait fait preuve d'une certaine objectivité en évoquant son expérience personnelle et en exprimant son point de vue concernant les Pieds-noirs. De plus, son recul lui avait permis de faire part de son analyse de la situation. Nous avons d'ailleurs repris certains éléments évoqués dans le premier entretien pour obtenir de plus amples informations. De plus, le parcours et la situation personnelle atypiques de cette enquêtée (par rapport aux autres Pieds-noirs) nous ont convaincue de reprendre contact avec elle.

Il en est de même pour l'entretien n°4, qui est également un second entretien avec ces locuteurs. Dès notre arrivée, les locuteurs ont abordé le thème de la guerre d'Algérie et, au moment où l'appareil enregistreur a été mis en marche, le sujet de conversation concernait l'état psychologique de notre père (lui-même pied-noir).

E : je pense que c'est la raison pour laquelle il veut pas en parler parce que:

A : pour lui c'est douloureux [...]

D : c'est une question de personnalité

E : chacun sa façon de: gérer: la chose mais: bon euh: moi je travaille donc sur euh: comme vous savez sur l'identité pied-noir+ et: donc j'aurais voulu: euh: approfondir en fait euh: certains points donc vous m'aviez raconté euh: un petit peu votre parcours et moi j'aimerais savoir si vous pouviez

A : mm

E : me parler euh: de: un peu plus en détail de votre perception en fait comment vous vous percevez↑ comment vous vous sentez↑ (entretien n°4, l 11-21)

Nous pouvons remarquer que, comme pour l'entretien n°2, la consigne concerne une réflexion sur l'identité. Cette nouvelle directive est une conséquence de l'entretien précédent. En effet, lors de la première rencontre, le discours des enquêtés contenait essentiellement des informations factuelles, alors que dans le second entretien, nous leur avons demandé d'exprimer leur point de vue, de partager leur opinion sur leur identité. Si l'on compare l'entretien n°2 et l'entretien n°4 aux autres entretiens, nous pouvons constater que les thèmes abordés spontanément ne concernent pas majoritairement les événements qui se sont produits en Algérie (en particulier la guerre). En revanche, les thèmes liés à la prise de distance (comme les relations avec les Arabes) sont plus nombreux que dans les autres entretiens. Ce constat démontre qu'au cours d'un premier entretien les locuteurs accordent une importance considérable à la narration d'événements, se positionnant comme témoins/acteurs, alors qu'au cours d'un second entretien leur production discursive est davantage consacrée à la réflexion, ils se placent alors en témoins/spectateurs. De ce fait, nous considérons que la perte de nos premiers entretiens, qui nous a contraint à re-contacter certains locuteurs et à redéfinir l'objet de l'interaction, est un avantage car cette démarche nous a permis d'obtenir deux types de discours dans notre corpus : un discours narratif et un discours argumentatif. Toutefois, aucun entretien ne comprend exclusivement l'un ou l'autre type de discours. Certains locuteurs, comme celui de l'entretien n°5, relatent des anecdotes tout en présentant leur réflexion personnelle. En outre, la nouvelle organisation, nécessaire pour mener à bien les entretiens n°2 et n°4, nous a conduit à élaborer un guide d'entretien plus pertinent contenant des questions suscitées par les premiers entretiens et appliquées à tous les entretiens (comme par exemple le thème de l'intégration).

En ce qui concerne l'entretien n°5, le locuteur prend lui-même les directives et décide de la structure de l'échange.

R : alors explique-moi [...] peut-être que pour mener le débat il vaut mieux que tu me poses des questions (entretien n°5, l 1 ; 87-88)

Dès le début de l'échange, l'enquêté prend en charge l'interaction. L'utilisation de l'impératif « explique-moi » ainsi que de la tournure impérative « il vaut mieux que » démontrent qu'il est un acteur de l'entretien et non simplement un informateur passif. Ce n'est qu'après cette distribution des places initiales que nous pouvons présenter la consigne. Comme chaque entretien, celui-ci présente une particularité : nous sommes une connaissance de l'informateur

que nous avons connu et côtoyé lorsque nous étions adolescente. Par conséquent, nous supposons que le rapport des places (enquêteur en position haute / enquêtrice en position basse) instauré par l'informateur lui-même dès la séquence d'ouverture, est dû à la relation adulte / adolescent qu'ont connue les deux interlocuteurs. Le schéma correspond à celui des entretiens n°1, n°2 et n°4 : présentation de l'objet d'étude puis de la consigne.

Chaque interaction étant unique, les séquences d'ouverture comportent une organisation particulière et propre à chaque entretien. Cette première étape permet de débiter l'interaction correctement, car chaque locuteur (en particulier l'informateur) accepte de remplir oralement un contrat communicatif tacite : l'enquêteur fournit des informations concernant le thème principal de l'interaction, et nous récoltons ces informations pour notre étude.

1.2.2. Séquence de clôture

La séquence de clôture occupe une place aussi importante que la séquence d'ouverture, car elle met un terme à l'échange. Cependant, il est plus aisé de commencer une interaction que de la terminer. En effet, il est indispensable que l'enquêteur juge correctement s'il est temps de clôturer ou non l'entretien, en fonction de l'évolution de l'échange.

La clôture d'un échange ne doit pas être brutale ou expéditive, ce qui donnerait à l'enquêteur l'impression de n'être qu'un informateur et non un individu à part entière. La fin d'une interaction est le résultat d'une négociation entre l'enquêteur et l'enquêteur : le premier estime qu'il dispose des informations nécessaires pour son étude et propose au second de terminer l'échange. Ce dernier accepte ou non cet accord.

Lors de notre enquête, nous nous sommes basée sur trois critères pour déterminer le moment où l'entretien devait prendre fin :

- 1) lorsque tous les thèmes présents dans le guide d'entretien avaient été traités ;

- 2) lorsque le processus narratif des locuteurs était terminé, c'est-à-dire que les locuteurs ne racontaient plus d'anecdotes et que les relances devenaient nécessaires pour poursuivre l'échange ;
- 3) lorsque les silences augmentaient en fréquence et en durée.

Dans l'ensemble de notre corpus, nous pouvons remarquer que chaque entretien comporte une séquence de clôture particulière. Pour l'entretien n°1, la fin de l'échange s'articule en deux temps. Tout d'abord, nous percevons chez les locuteurs un discours conclusif accentué par les silences.

C : [...]les relations juives et euh: Français catholiques étaient beaucoup plus faciles beaucoup plus

J : Français

C : courantes que euh: entre Français et Arabes↓+++ voilà↓+

E : d'accord↓+++ écoutez euh: vous avez quelque chose à rajouter↑ parce que je crois qu'on a fait un petit peu le tour++ de la question si vous avez d'autres:+++

C : non
(entretien n°1, 1963-969)

Bien que cet extrait contienne toutes les caractéristiques d'une séquence de clôture, il ne s'agit que d'une séquence de pré-clôture. Tout d'abord, nous pouvons remarquer une succession de silences longs : trois pauses de trois secondes ou plus et deux pauses de deux à trois secondes. Ces silences répétés et insistants sont un indicateur de clôture de l'échange, car ils signifient que le locuteur espace ses interventions, soit qu'il n'ait plus rien à dire ou que la fatigue (ou le désintérêt) prenne le dessus), soit qu'il doive réfléchir longuement pour trouver de nouvelles informations à nous fournir. En outre, les deux dernières interventions du locuteur s'achèvent par une intonation descendante (« Arabes↓ » / « voilà↓ »). En ce qui concerne le contenu discursif de cet extrait, nous constatons qu'il est composé de plusieurs éléments de clôture. En effet, la formule conclusive 'voilà' indique que le locuteur a terminé son exposé et propose implicitement à l'enquêté de reprendre la parole afin de confirmer la fin de l'échange. Il ne s'agit pas ici de l'emploi traditionnel de 'voilà' présentatif, mais d'une fonction conclusive, ou « résomptive » comme l'indique Maria Elisete ALMEIDA.

Quand *voilà* est conclusif, ce qui est fréquent dans la conversation, il est difficile d'admettre qu'il serve à présenter quoi que ce soit. Dans ce cas, il fonctionne en tant

qu'anaphorique résomptif. En effet *voilà* résume tout un discours, juste avant de le clore. (1999 : 91)

Cette séquence correspond au début de la procédure de négociation de clôture au cours de laquelle les interlocuteurs s'accordent pour mettre un terme à l'interaction. Cet accord est matérialisé par notre acquiescement (« d'accord »). Cependant, afin de permettre au locuteur de s'exprimer intégralement, nous lui offrons la possibilité d'apporter de nouveaux éléments (« vous avez quelque chose à rajouter↑ / si vous avez d'autres: »). Dans un premier temps, l'enquête n'intervient pas, puis, lorsque nous proposons de nouveau au locuteur d'apporter de nouvelles informations, il répond par la négative (« non ») après une longue pause. Une seconde séquence de pré-clôture se déroule quelques minutes plus tard.

C : [...] comment faire pour insulter un Arabe si on sait pas comment si on connaît pas d'insultes↑+++ on

comprenait pas les paroles fallait les connaître hein c'est sûr+++ ah oui+ l'Algérie↓+ l'Algérie↓+++

E : euh: je
peux je peux vous poser donc les questions sauf si vous avez-vous avez d'autres choses à rajouter↑

C : ah non pour
moi oui↓ (entretien n°1, l 1003-1008)

Comme dans l'extrait précédent, nous remarquons des indicateurs de clôture que sont la succession de pauses longues (égales ou supérieures à trois secondes) ainsi que plusieurs intonations descendantes auxquelles se rajoute une répétition (« l'Algérie↓+ l'Algérie↓+++ »). De nouveau, nous proposons à l'enquête d'apporter des éléments complémentaires avant de procéder au questionnaire de renseignements personnels et professionnels. L'informateur déclare alors qu'il a terminé son discours et accepte de répondre aux questions. Cette séquence représente le déclenchement du processus de clôture, qui a lieu après la demande de renseignements.

E : ok↓+ ça y est on a fini↓ (entretien n°1, l 1048)

Ce dernier énoncé marque la fin de l'interaction formelle. Cependant, comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises au cours de notre analyse, l'entretien n°3 constitue la suite de l'entretien n°1. C'est pourquoi l'entretien n°3 ne comporte pas de séquence d'ouverture. En effet, les locuteurs reprenant le thème de la guerre d'Algérie évoqué lors du précédent entretien, et apportent quelques réflexions complémentaires. Il en est de même de la séquence

de clôture qui est inexistante dans cet entretien, étant donné qu'il s'agit d'une situation informelle. L'entretien n°1 a pris fin avec l'arrivée du gendre et des petits-enfants des enquêtés, qui s'étaient absentes afin de ne pas perturber l'enquête.

La séquence de clôture de l'entretien n°6 est similaire à celle de l'entretien n°1 : celle-ci est précédée d'une séquence de pré-clôture rompue par l'enquêté.

M : [...] des amis que il en reste peut-être dix les autres ils sont tous morts+ ça ça me tente pas tellement↓+

E : ouais↓+++ bon ben voilà hein↑ j'ai fini de poser euh: j'ai posé toutes mes questions vous m'avez bien informée merci

M : là: y a: y a des bouquins quand même: (entretien n°6, l 884-888)

Après une pause de l'enquêté, nous acquiesçons avec une intonation ascendante, puis laisse s'installer une longue pause afin que le locuteur ait la possibilité de reprendre un tour de parole. Face au silence persistant, nous décidons de conclure l'entretien et en informe l'enquêté par divers procédés :

- 1) le constituant conclusif « voilà » ;
- 2) l'intonation ascendante précédée du phatique « hein »;
- 3) l'hésitation volontaire (« j'ai fini de poser euh: ») qui donne à l'interlocuteur l'occasion de prendre la parole ;
- 4) le contenu énonciatif qui explicite la fin de l'échange au niveau lexical (utilisation du verbe « finir » et de la formule de politesse « merci ») et grammatical (l'emploi du passé composé à valeur d'accompli).

La durée de notre silence et notre hésitation ont permis à l'enquêté de réfléchir : celui-ci évoque soudain l'existence d'ouvrages concernant l'histoire des Pieds-noirs, ce qui permet de relancer l'interaction. Toutefois, l'entretien prend fin quelques minutes plus tard, avec l'arrivée de notre père ; c'est alors une conversation informelle qui débute.

En ce qui concerne l'entretien n°2, les contours de la séquence de clôture ne sont pas délimités précisément. Nous assistons à une réorientation thématique qui aboutit à la fin de l'échange.

C : [...] mon fils aîné euh qui est qui est parti il avait dix ans+ il a il a certainement une autre vision des choses
euh : que moi++ lui il a fait sa vie en France il s'est marié avec une Française euh : [...] oui il a des il a des
contrats avec une entreprise [...] ma belle-fille Marie-Corinne elle était pas tellement motivée mais comme
Jean-René a dit moi mes cinquante ans c'est là-bas ben elle a suivi hein↑ mais tu vois on est allés deux
années de suite elle m'a dit euh Claude cette année j'y dis j'y retourne cette année elle m'a dit j'y
retournerai pas euh je voudrais faire autre chose que l'Algérie↓+

E : et votre fils le fait qu'il y travaille ça le
satisfait↓ [...] ben écoutez je vous remercie de votre accueil

C : exactement↓ avec plaisir↓

(entretien n°2, l 742-745 ; 752-786)

La locutrice parle de l'opinion de son fils concernant l'Algérie, puis elle explique quelle est sa situation personnelle et professionnelle actuelles pour ensuite faire part de la réticence de sa belle-fille pour un nouveau voyage en Algérie. Cette séquence constitue une pré-clôture dans la mesure où l'objet de l'entretien n'est plus traité, qu'il s'agisse du contenu thématique (les Pieds-noirs) ou de la date (elle parle de la vie de son fils à l'heure actuelle). Cette déviation thématique conduit à la clôture de l'entretien que nous déclarons grâce à la formule de politesse (« je vous remercie ») et qu'accepte implicitement l'enquêtée (« avec plaisir »). Suite à ces énoncés conclusifs, nous avons rangé le matériel, puis l'enquêtée nous a raccompagnée jusqu'à la porte en nous proposant de nous faire découvrir, lors d'une éventuelle prochaine rencontre, les photos de son futur voyage en Algérie.

Le processus de clôture de l'entretien n°4 est identique à celui que nous venons de décrire. En effet, nous pouvons observer une déviation thématique dans le discours des locuteurs, ce qui conduit au terme de l'échange formel.

A : déjà nous les Anciens Combattants on touche euh : mille quatre cents francs tous les six mois deux mille
huit cents francs par an+ [...] la mère Chirac qui se retourne oh on va penser à vous et on montre ça à la
télé [...] la génération qui arrive ils s'en foutent on va leur apprendre à de nouveau :

D : je pense qu'à la
longue quand même les jeunes Européens je pense qu'à la longue cette histoire de racisme peut s'atténuer

A : on
espère

D : le fait d'aller ensemble à l'école euh : de faire des études ensemble je pense quand même ça fera tomber
certaines barrières

A : les couples les couples ils sont mignons ils sont pas méchants↓+++ (entretien n°4,
1819-821 ; 827-835)

Dans ces extraits, nous retrouvons l'intonation descendante ainsi que la longue pause à la fin de l'énoncé, qui sont des indicateurs fondamentaux du processus de clôture. Au niveau du contenu discursif, le thème principal de l'entretien n'est plus évoqué, les locuteurs se focalisent sur celui de la population arabe, en particulier leur relation avec les Européens. Ces locuteurs concluent l'entretien de manière positive en exprimant leur optimisme concernant les futures relations des Arabes et des Européens. A la fin de cette rencontre, aucune formule conclusive ne fut prononcée car, immédiatement après la dernière intervention du locuteur, celui-ci nous a demandé des renseignements sur l'appareil enregistreur, croyant qu'il s'agissait d'un téléphone portable. La situation d'énonciation est donc devenue informelle, car la conversation ne concernait plus que le futur achat téléphonique du locuteur.

La séquence de clôture de l'entretien n°7 rejoint celles de l'entretien n°2 et n°4. En effet, le locuteur opère un changement thématique, ce qui nous a conduit à mettre un terme à l'échange, car l'informateur semblait vouloir terminer la conversation formelle.

J : votre père quand euh: il arrive il me dit le viejo↓ (*rires*) [...]

E : ben écoutez je vous remercie est-ce que vous
avez quelques chose à rajouter moi j'ai déjà j'ai: entre vous et Marcel j'ai pas mal d'informations j'avais déjà

J : voilà↓

E : interrogé d'autres Pieds-noirs mais qui venaient : j'en ai : une qui vient de : Bône

J : ah c'est pas la même c'est
pas du tout je vous arrête de suite (entretien n°7, 1692-699)

Le ponctuant résomptif « voilà » de l'informateur permet de nous signaler qu'il nous a fourni toutes les informations qui lui semblaient nécessaires à l'enquête. Par la formule de politesse (« je vous remercie »), nous informons notre interlocuteur de la fin de l'entretien, qui toutefois n'aura lieu que quelques minutes plus tard. En effet, notre énoncé provoque une vive réaction de la part de l'informateur (« je vous arrête de suite »). C'est ainsi que la séquence de clôture se transforme en séquence de pré-clôture, étant donné que le locuteur poursuit son discours en décrivant les différences entre un Pied-noir oranais, algérois et constantinois. Cette partie du discours n'est pas une réponse à une question, et elle n'aurait pas eu lieu si nous n'avions pas évoqué l'origine géographique de nos autres informateurs. La séquence de clôture se déroule un peu plus tard, après une nouvelle déviation thématique. En effet, le locuteur commence à parler des recherches généalogiques effectuées par sa sœur et auxquelles il ne veut pas prendre part.

J : des fois elle me dit si tu connais des : des copains ou quoi qui qui qu'ils ont à peu près le même nom que

nous demande-leur d'où ils viennent et : je lui ai dit écoute↓ moi (rires) laisse-moi tranquille (rires)++

ouais↓

de rien

E : bon ben c'est très bien merci beaucoup hein↑ [...] et vous vous pêchez↑

(entretien n°7, 1 881-885)

Après la pause et le « ouais » conclusif du locuteur, ponctué par une intonation descendante, nous terminons l'entretien par les remerciements. L'informateur accepte implicitement la fin de l'échange grâce à une formule de politesse (« de rien »), puis la situation formelle de l'entretien fait place à une conversation informelle lorsque nous interrogeons l'informateur sur ses activités estivales (la pêche).

La séquence de clôture de l'entretien n°5 est également précédée d'une séquence de pré-clôture. Contrairement à tous les entretiens que nous venons d'étudier, c'est l'enquêté lui-même qui manifeste la nécessité de terminer l'échange. Ce locuteur nous avait donné rendez-vous à 14 heures et attendait la venue d'un ami avec lequel il devait effectuer quelques travaux vers 15 heures.

R : on : on : on avance là

E : on va clôturer simplement une dernière question (entretien n°5, l 493-495)

Dans cet extrait, l'enquêté nous ordonne implicitement de poursuivre l'entretien en la pressant d'aborder les thèmes qui n'avaient pas encore été évoqués. Pour cela, il emploie un présent à valeur jussive ainsi que le pronom *on* inclusif. Cet énoncé traduit d'une part la volonté d'accélérer la progression de l'entretien, d'autre part l'implication du locuteur pour qui l'interaction est un partenariat entre les deux interlocuteurs ; il peut enfin être le signe de la politesse de l'informateur qui, en utilisant le pronom *on*, atténue l'ordre donné. C'est ainsi que l'informatrice se trouve contrainte de progresser promptement vers la clôture de l'entretien. Elle informe donc son interlocuteur qu'elle a bien reçu et interprété sa demande tout en lui faisant part de l'état d'avancée de l'échange (« on va clôturer simplement une dernière question »). Notre énoncé ainsi formulé poursuit deux objectifs : il s'agit de rassurer l'informateur quant à la progression de l'entretien et d'introduire subrepticement un nouveau thème. Ce procédé d'atténuation fait écho à celui du locuteur qui ne voulait pas nous démontrer son empressement de manière explicite.

L'exemple que nous venons de décrire illustre parfaitement l'une des caractéristiques de la séquence de clôture exposées par KERBRAT-ORECHIONNI.

[...] les participants doivent s'employer à négocier coopérativement le processus de clôture de l'interaction. (1998 : 222)

Il s'agit bien d'une véritable négociation car l'enquêté nous propose de progresser vers la fin de l'entretien. Comme nous nous trouvons en position basse, nous ne pouvons qu'accepter cette proposition. Contrairement aux autres séquences de clôture du corpus, ce n'est pas nous qui l'avons déclenchée, mais l'enquêté.

R : [...] ton père encore+ quelques souvenirs voilà↓ il se rappelle des rues d'Oran : tot ça euh : tandis qu'après

c'est fini quoi↓+ mais c'est con que je sois obligé de : autrement on aurait parlé plus

E : mais c'est triste

longuement si si : j'ai j'ai beaucoup de : de bouquins surtout si si tu veux plonger sur

R : documentation↑

quelque chose de particulier on cherchera ouais

E : merci beaucoup en tout cas de : de :

(entretien n°5, l 530-538)

Nous pouvons remarquer que l'enquêté change brutalement de sujet : alors qu'il s'exprimait sur l'impossible avenir des Pieds-noirs, il s'excuse tout à coup de devoir mettre fin à l'entretien et fait part de ses regrets (« mais c'est con que je sois obligé de: »), tout en se mettant à notre disposition pour des informations complémentaires (« si tu veux plonger sur quelque chose de particulier on cherchera »). C'est en prononçant ces mots que l'enquêté s'est levé et nous a invitée à faire de même, puis nous a raccompagnée à la porte en terminant l'échange. Les derniers mots furent échangés à l'extérieur de la maison, puis les deux locuteurs ont commencé une conversation informelle.

L'analyse transversale des séquences d'ouverture et de clôture montre que chaque situation d'interaction commence et se termine par des rituels, identifiables grâce à des indicateurs comme l'intonation ou les pauses successives. Comme nous l'avons constaté, il n'est pas toujours possible de délimiter distinctement les contours de ces séquences, comme l'indique KERBRAT-ORECHIONNI.

[...] SCHEGLOFF et SACKS (1973) ont ainsi montré que les « closing sequences » étaient souvent annoncées par un ou plusieurs « pre-closings » enchâssés dans le 'corps' de la conversation (la section de clôture pouvant ainsi être discontinuée). Quant à la séquence d'ouverture, elle n'est pas non plus séparée par une frontière bien dessinée de la conversation proprement dite. (1998 : 223)

Nous avons décidé de ne pas étudier le corps de l'interaction dans ce chapitre, car l'analyse propositionnelle de discours aura pour contenu cette partie des entretiens.

2. Analyse propositionnelle de discours (APD)

Dans cette seconde partie, consacrée à la présentation du cadre théorique et méthodologique, nous avons brièvement exposé les caractéristiques essentielles de l'APD (*cf.* 2.2.3.). Dans ce chapitre, nous allons étudier cette technique d'analyse de manière approfondie, en exposant en premier lieu les raisons de notre choix, puis en développant notre démarche analytique afin de mettre en valeur les résultats obtenus.

2.1. Le choix de l'APD

L'analyse thématique de notre corpus a permis de faire apparaître les différents thèmes évoqués lors des entretiens (qu'ils soient introduits par les enquêtés ou par nous-même). Cette analyse nous paraît essentielle, même si elle ne met en valeur que les grandes étapes du discours des locuteurs : elle ne permet pas d'en démontrer la structure précise. De plus, pour chaque thème évoqué, il existe des regroupements thématiques qu'il est impossible de distinguer. En effet, un locuteur peut s'exprimer sur un sujet précis et intégrer, à l'intérieur de cette séquence thématique, un autre thème, pour ensuite revenir au thème principal de la séquence. Par exemple, dans l'entretien n°6, le locuteur évoque la scolarité en Algérie (et de ce fait les institutions françaises dans l'ancienne colonie) tout en parlant des jeunes filles arabes (entretien n°6, l 687-689). Au niveau thématique, cet extrait traite principalement de la relation entre les Pieds-noirs et les Arabes en Algérie, mais au niveau propositionnel il s'agit de deux référents noyaux (RN) distincts : l'Algérie et les autochtones (*cf.* le document 6 pour la liste des référents noyaux). L'analyse thématique inclut ces deux référents dans un même épisode, alors que l'APD procède à la distinction des deux éléments.

Dans leur ouvrage consacré à l'APD, GHIGLIONE, MATALON et BACRI expliquent l'organisation ainsi que le champ d'application de la méthode d'analyse qu'ils ont mise au point :

L'APD est avant tout une méthode de réduction : pour l'essentiel, elle vise à ramener un texte à un petit nombre de RN au moyen desquels il a été construit, qui le structurent.

- Cela suppose, en premier lieu, que le texte analysé soit suffisamment long [...]
- L'APD a été conçue initialement pour l'analyse d'entretiens non-directifs, ou du moins faiblement structurés par les interventions de l'enquêteur.

Il s'agit donc de textes parlés, qui ne sont pas préparés à l'avance, et où celui qui parle n'a d'autre guide que ce qui peut lui venir à l'esprit. Les discours produits dans ces conditions sont en général très redondants, avec de nombreuses phrases mal construites ou grammaticalement incorrectes, inachevées, etc. [...] Que le discours ne soit pas préparé à l'avance et très peu « construit » rend particulièrement utile la notion de RN, ou plutôt de système de RN qui le structurent. (1985 :158)

D'après les critères énoncés par ces auteurs, il semble que les entretiens de notre corpus présentent les caractéristiques nécessaires pour pouvoir être analysés par l'APD. En effet, en ce qui concerne la longueur, chaque interview a duré environ une heure, durant laquelle ce sont les informateurs qui ont monopolisé le temps de parole. Quant à la non-directivité exigée

par cette méthode d'analyse, nous rappelons que nous avons procédé à des entretiens semi-directifs au cours desquels les informateurs devaient répondre à une consigne initiale. Le fait que les enquêtés n'avaient pas eu connaissance de cette consigne avant l'entretien a conduit à une production discursive spontanée, ce qui s'est traduit par un certain nombre d'énoncés inachevés, peu ou mal construits, ainsi qu'une quantité non négligeable de scories du discours. Notre corpus nous a donc paru répondre aux critères de sélection pour une analyse propositionnelle de discours, c'est pourquoi nous y avons eu recours pour compléter notre analyse thématique.

Le principe de l'APD repose sur un processus qui se déroule en 5 étapes :

- 1) Découpage propositionnel
- 2) Détermination des référents noyaux (RN)
- 3) Construction des modèles structurants
- 4) Délinéarisation du texte
- 5) Interprétation

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de ne suivre que les étapes 1, 2 et 5 car les étapes restantes ne nous paraissaient pas pertinentes pour notre analyse, et semblaient trop complexes pour notre objectif.

Après avoir exposé les raisons du choix de notre méthode d'analyse, nous allons développer les étapes et les procédés que nous avons utilisés.

2.2. Le découpage propositionnel

2.2.1. Proposition principale / proposition subordonnée

Pour une analyse propositionnelle de discours, le clivage proposition principale/proposition subordonnée n'est pas considéré comme un critère de découpage. Pour l'APD, il s'agit de propositions grammaticales comprenant une unité sémantique, quel que soit le nombre de morphèmes contenus dans ces propositions, comme l'expliquent GHIGLIONE et BLANCHET :

Tout texte est considéré comme constitué d'un ensemble de propositions. Chacune d'entre elles représente l'unité sémantique d'analyse. Toute proposition réalise sa fonction de sens en associant un argument et un prédicat. (1991 :105)

Lors de notre découpage propositionnel, nous avons procédé à un regroupement des éléments grammaticaux constituant l'unité sémantique de chaque proposition. Cependant, nous pouvons remarquer que la longueur d'une proposition à l'autre peut considérablement varier. Pour illustrer notre propos, nous avons pris deux exemples issus de l'entretien n°5.

R : bon t'as la génération des Arabes qui ont maintenant soixante ans ou plus ce sont des Arabes qui sont venus y a très longtemps (entretien n°5, proposition 380)

Le thème de cette proposition est la population arabe âgée de soixante ans ou plus ; le prédicat concerne la date d'arrivée de ces personnes.

R : j'étais dans les paras (entretien n°5, proposition 280)

Cette proposition, beaucoup plus brève que la précédente, n'en comprend pas moins les deux éléments constitutifs de l'unité sémantique : le thème (« je ») et le prédicat (« étais dans les paras »).

2.2.2. Les marques de frontières propositionnelles

Pour procéder au découpage propositionnel, l'APD n'a pas recours aux séparateurs des propositions. Dans une analyse structurale, une proposition est repérable par des marques grammaticales telles que les conjonctions ou les pronoms, ce qui n'est pas le cas pour l'APD :

[...] comme l'APD est issue en partie de la décision de ne pas procéder à une analyse structurale ou hiérarchique, il ne sera pas question de procéder à une classification des structures propositionnelles. Non plus qu'à une taxinomie des marques : nulle marque n'est univoque, et le même terme peut être traité différemment selon le contexte. (GHIGLIONE, MATALON et BACRI, 1985 : 25)

Chaque proposition est considérée comme autonome et constitue ainsi une unité que l'on peut analyser indépendamment des autres.

La proposition forme une unité signifiante, puisqu'elle contient les marques de son ancrage à la fois dans la situation et dans la personne qui l'a produite, ainsi que l'expression d'une relation orientée vers l'énonciateur et la situation. (1985 : 26)

La proposition contient donc des éléments qui se réfèrent au locuteur, au cadre spatio-temporel et à l'action évoquée. Chaque proposition est pourvue d'un thème et d'un prédicat, c'est-à-dire d'une référence à une situation, une personne ou un objet ainsi que de ce qu'on en dit. Cependant, pour délimiter les unités propositionnelles, nous pouvons repérer des marques de séparation, qu'elles soient implicites ou explicites.

2.2.2.1. Les marques implicites

Selon GHIGLIONE, MATALON et BACRI, les marques des frontières propositionnelles peuvent être implicites ou explicites, initiales ou terminales. L'absence de marques explicites ne suppose pas qu'il n'y en ait aucune. En effet, les pauses, les intonations descendantes, les allongements de syllabes finales peuvent être considérés comme des marques de fin de proposition. Pour être considérée comme complète, une proposition doit contenir trois éléments : les marques du locuteur, de la présence ou de l'absence de l'interlocuteur et celles d'une référence à l'objet ou à la situation évoqué(e). C'est ce que ces auteurs nomment la *complétude*. Ainsi, le découpage propositionnel s'appuie sur ces trois critères :

- soit la proposition débute par la marque du locuteur ;
- soit la proposition débute par la marque de l'interlocuteur ;
- soit la référence change et l'on considère qu'un nouvel objet représente une proposition.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de proposer une taxinomie des marqueurs de frontières propositionnelles car n'importe quel terme peut remplir cette fonction. Nous proposons des exemples issus de notre corpus pour représenter chaque catégorie grammaticale, en précisant qu'il s'agit de frontières de gauche, c'est-à-dire qui introduisent la proposition. Ces termes peuvent donc être :

- un nom propre

J : *Christian* aide-moi (entretien n°1b, proposition 16)

- un syntagme nominal

A : *la plupart des belles maisons* c'est des Turcs (entretien n°4, proposition 290)

- un adverbe

C : certainement que ils se sentaient un peu (entretien n°3, proposition 17)

- un syntagme prépositionnel

R : *pour dire* que nos relations avec les Arabes nous n'étaient pas du tout les mêmes que celles que pouvait avoir ton père (entretien n°5, proposition 46)

- un verbe

C : *vas pleurer* devant une porte française (entretien n°2, proposition 929)

- un pronom

M : *ils* sont partis jeunes quand même (entretien n°6, proposition 632)

- un connecteur spatial

R : *là où* ça bardait le plus quoi (entretien n°5, proposition 309)

- un connecteur temporel

M : *là* ils pouvaient plus m'attraper (entretien n°6, proposition 397)

- un pronom relatif

C : *qui* se serait pas représentée peut-être trois ou quatre ans (entretien n°2, proposition 146)

- une conjonction ou une locution conjonctive :

C : *alors que* elles savaient très bien que on faisait partie de l'OAS hein (entretien n°2, proposition 86)

- une interjection

A : *ah* pour lui je reste à trente-cinq heures (entretien n°4, proposition 322)

Comme nous le constatons, les délimitateurs de propositions peuvent appartenir à toute classe grammaticale ; ils sont alors considérés comme des marques implicites de frontières propositionnelles.

2.2.2.2. Les marques explicites

Dans un découpage propositionnel se trouvent également des marques explicites qui permettent de délimiter les différentes unités sémantiques. Avant d'en donner quelques exemples, nous présentons la définition proposée par GHIGLIONE, MATALON et BACRI :

Par « marque explicite », nous désignons tout terme (ou ponctuation) qui fonctionne régulièrement comme frontière de gauche d'une proposition. Nous avons vu que les frontières de droite sont d'ordre prosodique, à moins bien évidemment que la frontière de droite d'une proposition soit la présence de la frontière de gauche de la proposition suivante. Une proposition s'arrête là où l'autre commence [...] Les marques explicites ont le statut de joncteurs discursifs : elles permettent aux séquences non verbales de s'enchaîner de façon à former une surface textuelle. (1985 : 29)

Ces marqueurs, nommés joncteurs, permettent d'introduire une nouvelle proposition et représentent, en quelque sorte, les connecteurs d'une proposition à l'autre. Les propositions peuvent ainsi être directement liées entre elles. Selon la place qu'ils occupent, les joncteurs peuvent relier deux séquences discursives ou bien deux propositions à l'intérieur d'une même séquence discursive. Les premiers peuvent être des conjonctions de coordination ou de subordination et jouent un rôle essentiel dans le discours, comme l'expliquent GHIGLIONE, MATALON et BACRI :

La fonction de ces joncteurs est claire : ils permettent la reprise de la séquence discursive, qu'ils soient ou non précédés d'une pause ou autre marque intonative de fin de phrase. Ils ont donc souvent fonction de charnière, et pourront être utilisés comme marques argumentatives. (1985 : 30)

Les seconds, quant à eux, sont des conjonctions exprimant la cause, le temps ou la concession.

Dans notre corpus, nous avons relevé un certain nombre de joncteurs appartenant à différentes classes grammaticales :

- conjonctions de coordination

C : *mais* moi ma déception elle a été en France (entretien n°2, proposition 159)

A : *donc* arrivé en France j'ai dit bon je vais respirer on respire (entretien n°4, proposition 15)

M : *et* on se réunit tous les ans à Uzès (entretien n°6, proposition 579)

- formules présentatives

C : *c'est lui* l'année dernière qui a dit aller mes cinquante ans (entretien n°2, proposition 1100)

M : *c'est moi* qui avais la voiture (entretien n°6, proposition 668)

- conjonctions de subordination

C : *puisque* la petite la seconde là Malika c'est ma mère qui l'a mise au monde (entretien n°2, proposition 247)

C : *parce que* un vieux de quatre-vingt bergeres il pouvait plus passer plus de un gars de vingt-sept ans (entretien n°3a, proposition 54)

J : *si* j'avais pas été avec lui (entretien n°3b, proposition 256)

Même s'il est usuel de considérer la proposition subordonnée inséparable de la proposition principale, nous avons décidé d'isoler certaines subordonnées car elles représentaient une unité sémantique autonome, dont le sens n'était pas altéré en l'absence de la principale. Dans une production orale, il est fréquent que les locuteurs omettent une partie de leurs énoncés. C'est ainsi qu'une subordonnée peut être détachée de la principale et analysée comme unité propositionnelle autonome.

Les propositions ne sont pas obligatoirement introduites par un joncteur. Pour GHIGLIONE, MATALON et BACRI, certains « termes relationnels » peuvent se voir attribuer la fonction de joncteur alors qu'ils n'en sont pas. Les auteurs relèvent trois exemples :

- l'antécédent du terme relationnel est un terme référent à un locuteur ou à une situation non définis, que précisément la séquence suivante vient déterminer : les deux séquences forment alors une unité de traitement (1985:30)

C : et ces gens-là qui avaient un petit pouvoir c'était sûr qu'ils considéraient les Arabes comme ça c'est sûr (entretien n°2, proposition 322)

Dans cet exemple, « ces gens-là » est défini juste après avec le complément d'information « qui avaient un petit pouvoir ». Nous avons considéré ces deux éléments comme appartenant à la même unité sémantique et ne les avons donc pas séparés.

- l'antécédent du terme relationnel est une expression à valeur évaluative, comportant une marque de l'énonciateur (défini ou indéfini) et un verbe exprimant une modalité (vouloir, pouvoir, devoir, etc.), un dire, un jugement, une appréciation, ou toute autre expression à valeur appréciative. (1985 : 30)

Nous trouvons un exemple dans l'entretien n°4 :

A : je veux dire bon ben les événements actuels les événements passés ça vous encourage plus guère (entretien n°4, proposition 728)

Le locuteur inclut son jugement dans son discours, commençant sa proposition par une formule évaluative qui, dans ce cas, occupe une fonction de joncteur propositionnel.

- certaines séquences verbales ont le statut d'incises. Simples « tics » verbaux ou séquences pourvues d'une réelle valeur sociocentrique, appelant l'attention de l'interlocuteur ou encore moyen de remplir le temps pendant lequel la proposition suivante va être construite. (1985: 31)

On le voit dans l'exemple suivant :

R : ils ont connu *tu vois* les premiers téléphones [...] *tu vois* c'était la conquête de l'Ouest à l'époque (entretien n°5, proposition 17 et 507)

Dans ces exemples, nous pouvons interpréter la première incise comme un tic de langage, étant donné sa position interne à l'énoncé. En revanche, la seconde intervention peut être due à une volonté de capter l'attention de l'interlocuteur, car l'élément « tu vois », placé en début de proposition, peut correspondre à une apostrophe. Il remplit donc une fonction de joncteur, à cause de sa position.

Dans l'ensemble des entretiens, nous retrouvons ce phénomène à plusieurs reprises. Cependant, nous n'avons pas traité ces incises de la même manière selon le contexte de l'interaction. En effet, nous avons isolé les incises comme 'tu vois' ou 'vous voyez' en les classant dans la catégorie des propositions non affectées (NAF) lorsque l'énonciateur faisait précéder cet élément d'une pause, même minime. Nous avons considéré que l'intervention n'était pas, dans ces cas, incluse dans la proposition. En revanche, nous avons rattaché ce même élément lorsqu'il se trouvait à l'intérieur d'une proposition ou bien quand il ponctuait la séquence dans laquelle il se trouvait. Le locuteur de l'entretien 5 utilise 31 fois cette formule, et 25 d'entre elles sont placées en fin de proposition. Il s'agit donc, dans ce cas, d'un tic de langage que nous avons intégré aux propositions correspondantes.

Les joncteurs, qu'ils soient implicites ou explicites, qu'ils soient placés à la droite ou à la gauche de la proposition, sont les éléments clés de la production discursive de l'énonciateur. En effet, par leur choix, leur emploi, leur récurrence, ils permettent de mettre en

lumière l'organisation et la cohérence du discours (ou l'absence d'organisation et l'incohérence du discours).

Il existe un joncteur dont le référent varie en fonction du discours : il s'agit du pronom démonstratif « ça ». Tout d'abord, ce pronom peut trouver sa source dans l'énoncé précédent du locuteur. Dans ce cas, il ne correspond qu'à la reprise d'une idée, d'une personne, d'un objet, etc. auquel le locuteur apporte un complément d'information.

M : [et les premiers je veux dire les premiers colons en Algérie c'était des Français] *ça* a toujours été des Français (entretien n°6, propositions 55 et 56)

Dans cet exemple, nous avons placé entre crochets la proposition contenant le référent (« les premiers colons »). Le démonstratif « ça » remplit ici sa fonction première, celle de renvoyer à un antécédent qui se trouve dans une proposition précédente.

Ce pronom peut également être un élément cataphorique à valeur présentative. Dans ce cas, le locuteur annonce une nouvelle séquence discursive et la débute avec ce pronom.

J : *ça* je sais pas si ils vivront la même vie la même vie qu'on a vécue là-bas (entretien n°7, proposition 766)

Nous remarquons que le démonstratif n'a pas de valeur référentielle, mais qu'il annonce ce qui va suivre dans la proposition. Il a donc une fonction de présentatif et permet au locuteur de structurer son discours.

Cependant, comme son nom l'indique, ce pronom n'a pas nécessairement un référent précis, et peut alors exprimer une situation non définie :

A : *ça* fait dix ans qu'ils travaillaient ces gens (entretien n°4, proposition 490)

L'emploi du démonstratif est alors justifié par un besoin de support énonciatif, il participe également à la structuration de l'énoncé.

Avant de clore ce développement consacré aux marqueurs de frontières propositionnelles, il est important d'évoquer les opérations de reconstitution ou de désenclavage des propositions présentées par GHIGLIONE, MATALON et BACRI. Il s'agit